

1^{er} novembre 2021

(21-8291)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

LA TRANSITION MONDIALE VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES*

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE ET LA NORVÈGE

La communication ci-après, reçue le 29 octobre 2021, est distribuée à la demande des délégations de l'Union européenne et de la Norvège.

1. Le tout premier Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires a été organisé par le Secrétaire général de l'ONU les 23 et 24 septembre 2021, en vue d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients.
2. Les résultats du Sommet, présentés dans la "Déclaration d'action"¹ du Secrétaire général de l'ONU, confirment que des systèmes alimentaires durables constituent un élément fondamental pour la réalisation de tous les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 ainsi qu'une solution essentielle pour faire face à la crise planétaire que nous traversons. En 2020, près de la moitié de la population mondiale n'avait pas les moyens de suivre un régime sain. Dans le même temps, les systèmes alimentaires ont contribué à hauteur de 30% aux émissions de gaz à effet de serre et de 80% à la perte de biodiversité. De plus, ils représentent 70% de l'utilisation d'eau douce.
3. Le Sommet a aidé à identifier les actions urgentes nécessaires afin de nourrir une population mondiale grandissante tout en protégeant notre planète. Il n'existe pas de solution universelle. Toutes les actions doivent être adaptées au contexte local, national ou régional. Par conséquent, l'OMC devrait jouer un rôle de premier plan afin de soutenir les objectifs de durabilité liés au commerce des produits de l'agriculture et de la pêche et, en même temps, éviter toute restriction déguisée au commerce international et contribuer à un développement économique équilibré, en particulier dans les pays les moins avancés.
4. Une approche "Une seule santé", en ce qu'elle reconnaît la forte interaction existant entre notre santé, la santé des animaux, la préservation des végétaux et l'environnement, est considérée comme un élément crucial pour l'établissement d'économies résilientes. Deux éléments de la triade constituant cette approche relèvent de l'Accord SPS. Dès lors, les objectifs de l'Accord SPS ne peuvent pas continuer à être définis indépendamment des enjeux mondiaux actuels. Le Comité SPS devrait devenir un lieu au sein duquel les Membres réfléchissent à ce qui devrait être accompli pour faire du commerce un acteur majeur des systèmes alimentaires durables et pour garantir un avenir durable.

* Voir [G/SPS/GEN/1934](#)

¹ <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/making-food-systems-work-people-planet-and-prosperity>.

5. Nous invitons les Membres à soutenir activement cette initiative ainsi qu'à contribuer à l'élaboration d'un programme de travail visant à traiter les questions liées à la transition vers des systèmes alimentaires durables dans le cadre du commerce international. Nous proposons que les discussions aient comme point de départ la définition d'une liste d'objectifs de politique générale qu'il serait légitime de poursuivre, en tenant compte de la nécessité d'intégrer les aspects liés à la durabilité dans toutes les instances pertinentes. Ce Comité ainsi que les autres comités pertinents pourraient faire rapport sur les principales conclusions et les actions entreprises à la suite de ces travaux à la treizième Conférence ministérielle, en formulant des recommandations, selon qu'il sera approprié.
